

Effectif légal du Conseil Municipal : 23
Nombre de membres en exercice : 17
Quorum : 9
Nombre de membres présents : 13
Date de la convocation : 25/08/2021

Secrétaire de séance : **Mme Élisabeth LOUIS**

Le Deux Septembre Deux Mille Vingt et Un, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGUGÉ se sont réunis Salle du Conseil Municipal à la Mairie de LIGUGÉ, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

M. Bernard MAUZÉ – Maire
M. Michel GOURJAULT, Mme Stéphanie VERRIER, M. Éric COUSIN, M. Guillaume GILLES - Adjoint
Mme Valérie DOLIMIER, Mme Fanny ABRIAT – Conseillères Municipales déléguées
Mme Viviane BETOULLE, M. Laurent LANCEREAU, Mme Élisabeth LOUIS, M. Guillaume AUTEXIER,
M. Aurélien TESTIER, M. Pascal DARDILLAC formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 17 membres.

Excusés avec pouvoirs : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pouvoirs suivants ont été donnés :

MANDANT	MANDATAIRE
Mme Michelle ECLERCY	M. Bernard MAUZÉ
Mme Françoise MARTIN	M. Éric COUSIN
M. Franck HUET	M. Michel GOURJAULT

Absente : Mme Virginie SILLARD

Assistaient également à la séance : M. MÉRAL – Directeur Général des Services,
Mme DORAT - Adjoint Administratif Principal,

Préambule : Présentation de la Vallée des Légendes.

Mesdames Isabelle BOUCHET-NUER, Présidente de la SPL de la Vallée des Légendes et Madame Carole De SAMIE, Assistante sont venus présenter ce parcours situé entre les Communes de LIGUGÉ et SAINT-BENOIT (Domaine de Givray). Ce projet est à l'origine de Madame Joëlle PELTIER et Monsieur Dominique CLÉMENT. Il sera inauguré le Samedi 11 Septembre 2021.

Madame Élisabeth LOUIS est désignée Secrétaire de séance à l'unanimité.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 6 Juillet 2021 est adopté à l'unanimité.

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission d'un élu, Monsieur Pascal DARDILLAC est installé comme Conseiller Municipal. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

AFFAIRES SCOLAIRES

PRÉSENTATION DE LA RENTRÉE 2021

Monsieur MAUZÉ donne la parole à Madame VERRIER, Adjointe aux affaires scolaires pour la présentation de la rentrée scolaire 2021.

Madame VERRIER informe que la rentrée scolaire s'est très bien déroulée. Elle précise qu'elle a rencontré les enseignants et le personnel communal avant la rentrée scolaire afin de faire un point sur les protocoles à respecter. 181 élèves sont inscrits à l'école élémentaire ; ils sont répartis en 8 classes et 81 élèves à l'école maternelle répartis en 4 classes, soit 272 élèves pour la Commune de Ligugé.

De nouveaux enseignants arrivent à l'école élémentaire : Mesdames GUILBOT et DUPONT et suite au départ en retraite de Monsieur JAULIN, c'est Madame GAZZOLI-RUNAVOT qui le remplace sur le poste de Directrice de l'école maternelle.

Madame VERRIER fait également le point sur les travaux réalisés cet été à l'école maternelle : réfection du pignon avec nouvel enseigne de l'école, réfection de deux classes et la pose de cloisons dans les sanitaires. À l'école élémentaire, aménagement de la cour.

Elle remercie le personnel technique pour les travaux réalisés au cours de l'été.

Un protocole sanitaire est mis en place dans les deux écoles. Les deux cours de récréation sont séparés en deux et les élèves déjeunent par classe sur plusieurs services. Elle rappelle que les enfants ont le droit de retirer le masque pendant les récréations en extérieur. Les élèves sont également séparés pendant les garderies. Elle précise que les parents d'élèves (1 par famille) de l'école maternelle peuvent entrer dans l'école pendant une quinzaine de jours après la rentrée scolaire. Tous les parents d'élèves doivent porter le masque aux abords des deux écoles.

Monsieur le Maire informe que Monsieur Sacha HOULIÉ est venu rendre visite aux enseignants avant la rentrée scolaire.

MARCHÉS PUBLICS

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ANCIENNE POSTE EN LOGEMENTS ET EN SALLE POUR LES ASSOCIATIONS

Monsieur MAUZÉ donne la parole à Monsieur COUSIN, Adjoint en charge des bâtiments pour la présentation des conclusions de la Commission d'Appel d'Offres.

Monsieur COUSIN rappelle le marché public lancé il y a quelques semaines pour le réaménagement de l'ancienne Poste en 5 logements (RDC : 1 studio et un T3 pour les personnes à mobilité réduite, 1^{er} étage : 1 studio et un T2 et 2^{ème} étage : 1 T2) et en salle pour les associations (épicerie sociale et vestiaire des 4 saisons). Ce marché est décomposé en 9 lots. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 2 Septembre 2021.

Lot n° 1 : Dépose matériaux en amiante et en plomb, quatre entreprises ont fait une offre :

- ✓ AMIANTE INGÉNIERIE
- ✓ ATMOSPHERE 37
- ✓ DDHM
- ✓ NAE

Lot n° 2 : VRD, gros œuvre, ravalement, quatre entreprises ont fait une offre :

- ✓ BOUTILLET
- ✓ PERRIN ET FILS
- ✓ CONTIVAL
- ✓ ZEARO

Lot n° 3 : Charpente bois, couverture zinguerie, trois entreprises ont fait une offre :

- ✓ LOPEZ
- ✓ ROBERT
- ✓ ABAUX

Lot n° 4 : Menuiseries extérieures bois, trois entreprises ont fait une offre :

- ✓ DURAND MENUISERIE
- ✓ MORILLON
- ✓ SATEM

Lot n° 5 : Menuiseries extérieures, cinq entreprises ont fait une offre :

- ✓ FABRIX
- ✓ MIROITERIE MÉLUSINE
- ✓ OCIH
- ✓ SATEM
- ✓ SOUILLE

Lot n° 6 : Menuiseries intérieures bois, ouvrages plaques de plâtre, plafonds suspendus, deux entreprises ont fait une offre :

- ✓ 2PI
- ✓ DELHOUME

Lot n° 7 : Revêtements de sols souples et durs, faïence et peinture, trois entreprises ont fait une offre :

- ✓ BOUCHET FRÈRES
- ✓ DUMUIS
- ✓ EMPREINTE

Lot n° 8 : Plomberie sanitaire, deux entreprises ont fait une offre :

- ✓ EIFFAGE
- ✓ GOURBEAU

Lot n° 9 : Électricité, chauffage électrique, une entreprise a fait une offre :

- ✓ EIFFAGE

Après avoir pris connaissance de l'analyse des offres classées selon les critères (40 % prix et 60 % valeur technique) et des propositions faites par la Commission d'Appel d'Offres, tous les lots sont attribués. L'ensemble des offres est inférieur au montant estimé des travaux. Le chantier devrait durer 8 mois avec un début des travaux en Octobre 2021.

Délibération :

Monsieur MAUZÉ, Maire, rappelle qu'il a été lancé un marché pour la réhabilitation de l'ancienne poste.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le Jeudi 2 Juillet 2021 à 10h30. Elle présente au Conseil Municipal les propositions suivantes :

Le lot n° 1 : Dépose matériaux en amiante et en plomb :

La Commission propose l'offre de la **SAS NAE** de FONTAINE LE COMTE (86240) pour **38 613,61 € HT**

Le lot n° 2 : VRD, gros œuvre, ravalement :

La Commission propose l'offre de la **SARL CONTIVAL** de LUSIGNAN (86600) pour **177 034,82 € HT**

Le lot n° 3 : Charpente bois, couverture zinguerie :

La Commission propose l'offre de la **SAS LOPEZ** de THOUARS (79100) pour **80 393,36 € HT**

Le lot n° 4 : Menuiseries extérieures bois :

La Commission propose l'offre de l'**EURL DURAND MENUISERIE** de BIARD (86580) pour **50 033,05 € HT**

Le lot n° 5 : Menuiseries extérieures :

La Commission propose l'offre de la **SARL MIROITERIE MÉLUSINE** de LIGUGÉ (86240) pour **19 600 € HT**

Le lot n° 6 : Menuiseries intérieures bois, ouvrages plaques de plâtre, plafonds suspendus :

La Commission propose l'offre de la **SARL DELHOUME** de LIGUGÉ (86240) pour **117 577,39 € HT**

Le lot n° 7 : Revêtements de sols souples et durs, faïence et peinture :

La Commission propose l'offre de la **SARL EMPREINTE** de CHÂTELLERAULT (86100) pour **50 024,01€ HT**

Le lot n° 8 : Plomberie sanitaire :

La Commission propose l'offre de la **SARL GOURBEAU** de CHASSENEUIL DU POITOU (86360) pour **68 396,41 € HT**

Le lot n° 9 : Électricité, chauffage électrique :

La Commission propose l'offre de la **SASU EIFFAGE ÉNERGIE SYSTÈMES POITOU-CHARENTES** de POITIERS (86000) pour **78 991,98€ HT**

Le montant estimé des travaux était de 700 700 € HT. Le montant global des offres est de 680 664.63 € HT.

Après avoir entendu ces informations,

Après avoir examiné cette proposition,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide (M. TESTIER ne prend pas part au vote pour le lot 2), à l'unanimité :

- D'approuver le choix des entreprises présentées ci-dessus, pour les différents lots et aux montants proposés pour le marché public de réaménagement de l'ancienne poste en logements et en salle communale pour les associations.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents du marché ainsi que tout document à intervenir dans ce dossier.

CONSEIL MUNICIPAL

MODIFICATION DES COMPOSITIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe que suite à la démission d'élus, il est nécessaire de reprendre la gestion de deux commissions. La commission « Nature Environnement Patrimoine Naturel » fusionne avec la commission « Culture Loisirs et Tourisme » et devient « Tourisme Environnement Culture ». Madame DOLIMIER en sera la Vice-présidente. Madame Fanny ABRIAT devient Vice-présidente de la commission Sports et Vie Associative. Monsieur Pascal DARDILLAC intègre la commission « Bâtiments Voirie Réseaux Développement Urbanistique et Cadre de Vie ».

SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE	ENFANCE ET VIE SCOLAIRE (Y COMPRIS LES COMMISSIONS EXTRAMUNICIPALES PEDT ET RESTOSCO)	JEUNESSE
Président : Bernard MAUZÉ VP : Fanny ABRIAT Stéphanie VERRIER Aurélien TESTIER Michelle ECLERCY Guillaume AUTEXIER Élisabeth LOUIS	Président : Bernard MAUZÉ VP : Stéphanie VERRIER Viviane BETOULLE Virginie SILLARD Fanny ABRIAT Michelle ECLERCY Françoise MARTIN	Président : Bernard MAUZÉ VP : Fanny ABRIAT Stéphanie VERRIER Virginie SILLARD Guillaume GILLES
COMMUNICATION	BÂTIMENTS – VOIRIE – RÉSEAUX – DÉVELOPPEMENT URBANISTIQUE ET CADRE DE VIE	LIEN SOCIAL ET PETITE ENFANCE
Président : Bernard MAUZÉ VP : Guillaume GILLES Michel GOURJAULT Laurent LANCEREAU Élisabeth LOUIS	Président : Bernard MAUZÉ VP : Éric COUSIN Michel GOURJAULT Aurélien TESTIER Valérie DOLIMIER Guillaume GILLES Viviane BETOULLE Franck HUET Laurent LANCEREAU Pascal DARDILLAC	Président : Bernard MAUZÉ VP : Michelle ECLERCY Stéphanie VERRIER Françoise MARTIN

TOURISME - ENVIRONNEMENT CULTURE	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCIAL, ARTISANAL ET EMPLOI
<p>Président : Bernard MAUZÉ VP : Valérie DOLIMIER Viviane BETOULLE Guillaume AUTEXIER Élisabeth LOUIS Michel GOURJALT</p>	<p>Président : Bernard MAUZÉ VP : Guillaume GILLES Viviane BETOULLE Stéphanie VERRIER Michel GOURJALT Laurent LANCEREAU Virginie SILLARD Éric COUSIN</p>

Délibération :

Monsieur le Maire rappelle que suite à plusieurs demandes de Conseillers Municipaux, il a été décidé de modifier la composition des commissions communales. La nouvelle proposition des commissions est présentée ci-dessous.

Il est principalement décidé de fusionner deux commissions : la commission Culture Loisirs Tourisme et Nature Environnement Patrimoine Naturel qui devient la commission «Tourisme-Environnement-Culture» (TEC)

Après avoir entendu ces informations,
Après avoir examiné cette proposition,
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- D'approuver la création de ces nouvelles commissions, les compositions de celles-ci, ainsi que des autres commissions communales
- D'approuver la composition des autres organismes où sont représentés les élus de LIGUGÉ
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

COMMISSIONS COMMUNALES

Compte tenu de la trêve estivale, aucune commission ne s'est réunie pendant l'été. Les commissions se réuniront prochainement et un point sera fait lors du prochain Conseil Municipal.

AFFAIRES INTERCOMMUNALES

COMPOSITIONS DES NOUVELLES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES DE GRAND POITIERS

Monsieur MAUZÉ informe le Conseil Municipal que Grand Poitiers a décidé de fusionner certaines commissions et donc d'en revoir la composition. De neuf commissions, on passerait à six commissions. Il est proposé de désigner des élus municipaux dans ces nouvelles commissions, présentées ci-dessous :

1) Commission Voirie, espaces publics - Mobilités - Urbanisme – Foncier, compétente pour :

- l'habitat. Un travail transversal sera réalisé avec la commission Logement pour tous - Solidarité - Politique de la Ville pour la réalisation et le suivi du Plan local de l'habitat (PLH)
- l'organisation de la mobilité : la création, l'aménagement et l'entretien de voirie ; la signalisation ; les parcs et aires de stationnement ; le plan de déplacements urbains
- le Schéma de cohérence territoriale (Scot) et les schémas de secteur
- le plan local d'urbanisme et documents d'urbanisme en tenant lieu
- la définition, la création et la réalisation d'opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, la constitution de réserves foncières
- l'éclairage public des voiries communautaires
- les concessions de la distribution publique d'électricité et de gaz.

Messieurs MAUZÉ et COUSIN représenteront la commune au sein de cette commission.

2) Commission Transition énergétique - Déchet - Économie circulaire, compétente pour :

- les contributions à la transition énergétique
- la création, l'aménagement, l'entretien et gestion de réseaux de chaleur ou de froid urbains
- la collecte et le traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- le soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- la création et l'entretien des infrastructures de charge de véhicules électriques.

Messieurs MAUZÉ et GILLES représenteront la commune au sein de cette commission.

3) Commission Développement économique - Enseignement supérieur, Recherche et Innovation (Esri) - Économie sociale et solidaire (ESS) - Emploi insertion, compétente pour :

- la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire
- les actions de développement économique
- le programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
- la vie étudiante

Messieurs MAUZÉ et GILLES représenteront la commune au sein de cette commission.

4) Commission Agriculture - Alimentation - Biodiversité - Eau - Assainissement compétente pour :

- l'assainissement des eaux usées, gestion des eaux pluviales urbaines et eau
- la qualité environnementale
- les services d'incendie et de secours
- la défense extérieure contre l'incendie (Deci)
- la lutte contre la pollution de l'air
- la lutte contre les nuisances sonores
- la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- (Gemapi)
- la fourrière pour animaux errants
- la création, l'extension et la translation des cimetières, ainsi que la création et l'extension des crématoriums et des sites cinéraires
- les abattoirs, les abattoirs marchés et les marchés d'intérêt national.

Messieurs MAUZÉ, GOURJAULT et Madame DOLIMIER représenteront la commune au sein de cette commission.

5) Commission Sport - Culture et patrimoine – Tourisme compétente pour :

- le sport
- l'animation et valorisation du patrimoine
- la lecture publique
- l'enseignement musical
- les événements culturels communautaires
- l'animation de découverte culturelle pour les établissements scolaires du 1er degré proposées par les équipements culturels reconnus d'intérêt communautaire.
- la gestion, l'entretien et le fonctionnement d'équipements de développement du tourisme ayant pour vocation l'attractivité du territoire de Grand Poitiers
- la promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme
- la construction ou l'aménagement, l'entretien, la gestion et l'animation d'équipements, de réseaux d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socioéducatifs, sportifs, lorsqu'ils sont d'intérêt communautaire.

Monsieur MAUZÉ et Madame ABRIAT représenteront la commune au sein de cette commission.

6) Commission Logement pour tous - Solidarité - Politique de la Ville, compétente pour :

- le logement. Un travail transversal sera réalisé avec la commission Voirie, espaces publics - Mobilités - Urbanisme – Foncier pour la réalisation et le suivi du PLH
- la politique du logement ; les aides financières au logement social ; les actions en faveur du logement social ; l'action en faveur du logement des personnes défavorisées
- les Opérations programmées d'amélioration de l'habitat (Opah), les actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre

- la politique de la ville : l'élaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; l'animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; les programmes d'actions définis dans le contrat de ville
- l'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs
- l'accompagnement social des gens du voyage
- la petite enfance communautaire
- l'enfance-jeunesse communautaire.

Monsieur MAUZÉ et Madame ECLERCY représenteront la commune au sein de cette commission.

AUTRES ACTUALITÉS INTERCOMMUNALES

Monsieur le Maire propose d'examiner les travaux des autres structures intercommunales.

Syndicat du Plan d'Eau de la Filature : Monsieur Éric COUSIN informe que lors de l'été, un ponton pour les personnes à mobilité réduite et 12 zones de pêche ont été aménagés par la Fédération de la Pêche sur le bord de l'étang de la Filature. Il informe également qu'une plantation d'arbres est prévue par l'Association PROM'HAIES. Cette plantation pourrait être réalisée en présence des enfants des écoles de LIGUGÉ et de SMARVES. Des travaux d'aménagement d'un cheminement piéton entre le pont de la Bournigale et le parking, le nettoyage du parcours pédagogique seront effectués par les agents des deux communes les 13, 14 et 15 Septembre 2021. Il informe également que la vanne Saint-Pierre est réparée. Il déplore les incivilités commises cet été (panneaux cassés, barrière arrachée). Il rappelle que la baignade est interdite dans le Clain sur l'ensemble du territoire communal.

Clain Aval : Monsieur MAUZÉ informe que des travaux de nettoyage du Clain sont en cours de réalisation. Il y a très peu voire pas de jussie à Ligugé. Un projet d'élimination d'ouvrages entre Ligugé et Chasseneuil est prévue dans le cadre du plan de continuité écologique, cependant cela peut engendrer un risque si tous les seuils sont baissés il y aura une accélération de la rivière. Le Clain Aval gère ce dossier avec les propriétaires d'ouvrages.

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

AUTORISATION DE RÉALISER UNE ENQUÊTE PUBLIQUE POUR DÉCLASSER UNE PARCELLE COMMUNALE PUBLIQUE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier la délibération n°041/2021 concernant le projet de déclassement d'une parcelle communale publique. Le déclassement prévu avait pour objectif une cession au bénéfice d'une société pour y construire des logements adaptés aux personnes âgées. Ce projet étant abandonné, il est juste proposé de déclasser la parcelle. Une enquête publique est nécessaire pour déclasser la parcelle du domaine public communal en domaine public privé.

Madame BETOULLE demande que les espaces verts ne soient pas sacrifiés pour l'urbanisation.

Monsieur COUSIN rappelle la loi sur la consommation d'espaces et le PLUi à venir. Il est nécessaire de limiter l'étalement urbain.

Madame BETOULLE est contre ce projet et Monsieur DARDILLAC s'abstient car il ne connaît pas ce dossier.

Délibération :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la délibération du 6 juillet 2021 qui prévoyait la réalisation d'une enquête publique pour déclasser un terrain et le vendre à une société pour la construction de logements adaptés pour les seniors présenté par la société « Vivr'Alliance ». Il est proposé de suspendre cette cession pour la construction de ces logements.

En revanche il est proposé de poursuivre ce déclassement. Il est proposé d'accepter le principe de ce déclassement de la parcelle du domaine public communal en domaine public privé. Non cadastrée à ce jour, cette parcelle va être prochainement bornée et obtiendra de fait un numéro cadastral. Ce déclassement doit faire l'objet d'une enquête publique.

Après avoir entendu ces informations,
Après avoir examiné cette proposition,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide avec 11 Voix Pour, 1 Abstention et 1 Voix Contre :

- D'approuver le principe de réalisation d'une enquête publique pour déclasser cette parcelle actuellement terrain communal public, pour devenir terrain communal privé,
- De suspendre le projet de cession du terrain à une société pour la construction de logements seniors.
- De demander la nomination d'un commissaire enquêteur ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS AU MAIRE

Dans le cadre des délégations accordés par le Conseil Municipal, Monsieur le Maire informe qu'il a signé :

- Un devis de MILLET de 29 911,16 Euros pour la couverture de la Mairie,
- Un devis de CGED de 827,96 Euros pour l'achat de petit matériel de maintenance,
- Un devis de CADHOC de 1 758,90 Euros pour l'achat de cartes cadeaux pour les chantiers de jeunes de l'été,
- Un devis de 786,24 Euros de VB TOURISME pour le remplacement de la chaine du bac à chaine la Faravelle,
- Un devis de 3 620,70 Euros de ALPB 86 pour des terrassements à l'école maternelle.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe que le jury des villages et villes fleuries au cours de l'été. Une réponse est attendue en décembre 2021.

Monsieur le Maire informe qu'une commission régionale est créée pour examiner la dangerosité les passages à niveaux. La commune de LIGUGÉ n'est pas concernée.

Monsieur le Maire informe que la Société SOCOTEC est venue contrôler les bâtiments sur la conformité accessibilité handicapé (ADAP). Quelques travaux doivent être entrepris à la Mairie, mais il précise que les deux écoles sont conformes.

Monsieur GOURJAULT rappelle l'organisation d'un TERRA AVENTURA au Domaine de Givray cet été. 9600 connexions ont été enregistré.

Monsieur MAUZÉ informe que les fouilles sont terminées au lotissement du Fief du Pilier. Les travaux de viabilisation de la deuxième tranche vont reprendre. Monsieur COUSIN précise que 47 terrains sont vendus et 35 permis de construire déposés. Les travaux de construction des logements sociaux doivent débuter au 15 Septembre 2021.

Madame BETOULLE demande pourquoi il n'a pas été prévu de logements pour les seniors dans ce nouveau lotissement. Monsieur COUSIN précise qu'aucun projet s'est présenté au moment de la création de ce lotissement.

Madame DOLIMER informe que la coupe de l'île de Moulin (peupliers) est repoussée en Août 2022. Elle précise que la préparation du terrain pour la plantation d'arbres doit avoir lieu fin Septembre 2021. Un fauchage est prévu entre les allées pour permettre une coupe nécessaire de façon à éclaircir les pins laricio.

REMERCIEMENTS

Monsieur le Maire donne lecture des lettres de remerciements :

- De l'Association « Les amis de l'Abbaye Saint-Martin de Ligugé » pour la subvention versée à l'occasion de l'organisation du Festival des heures musicales des 20 au 22 Août 2021,
- De Monsieur Vincent JORDY, Archevêque de Tours, pour le cadeau offert par la Mairie à l'occasion de la remise de son pallium comme nouvel archevêque de Tours,
- Du Club de l'Amitié de Sèvres Anxaumont pour le prêt du préau le 7 Septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance.